

SOMMAIRE DÉLIBÉRATIONS DU COS – SÉANCE DU 30 MARS 2018

- 04 comptes sociaux et consolidés 2017 et adoption du compte administratif 2017
- 05 supports de financement et de placements autorisés et limites de risque
- 06 limites de crédit
- 07 autorisation de levée de prescription de bonis
- 08 remise gracieuse du régisseur
- 09 convention de mécénat financier entre la Banque postale et le Crédit Municipal de Paris
- 10 convention de mécénat entre BNP Paribas Personal Finance et le Crédit Municipal de Paris
- 11 convention portant sur la mise en œuvre et la gestion d'un dispositif de microcrédit personnel entre la Caisse des Dépôts et le CMP
- 12 convention portant sur le soutien financier du FASTT aux activités d'accompagnement budgétaire du CMP
- 13 convention avec l'association du Financement participatif France
- 14 convention de mécénat en faveur de la Fondation Agir Contre l'Exclusion et de la Fondation des Femmes
- 15 convention de mécénat entre Crédit Municipal de Paris et l'association de Soutien à la Fondation des Femmes
- 16 Tarifs de l'activité prisée - renouvellement - ventes aux enchères publiques
- 17 Evolution des modalités d'intervention du COS dans l'attribution des marchés publics
- 18 adoption du règlement intérieur et mise à jour de la Commission de la CAO du CMP
- 19 marché de travaux de modernisation de la zone d'accueil du service du prêt sur gage du CMP
- 20 signature d'une convention d'occupation avec la Société Agence 008
- 21 signature d'une convention d'occupation avec la Fédération Française du Prêt à Porter Féminin
- 22 tarifs d'occupation temporaire de courte durée de la salle de prêt sur gage du CMP
- 23 Mise à jour du tableau des emplois
- 25 conventions de partenariat Abis dépourvues d'incidence financière
- 26 convention de partenariat entre l'association du Financement participatif France et le CMP
- 27 convention de partenariat entre BNP Paribas Personal Finance et le CMP
- 28 convention de partenariat entre le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire et le CMP
- 29 convention portant sur la mise en œuvre et la gestion d'un dispositif de microcrédit personnel entre le CCAS de Mitry Mory et le CMP